



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Mémoires solidaires et solitaires : trajectoires d'un économiste du développement / Philippe Hugon
éd. Karthala, 2013
cote : 59.509

Membre de l'académie des sciences d'outre-mer en troisième section, Philippe Hugon n'est certes pas pour ses confrères et consœurs un inconnu. Encore que...

Car l'ouvrage qu'il vient de faire paraître s'écarte des domaines (géopolitique, économie du développement, africanisme) dont traitent généralement ses articles et ses livres.

Il relève plus d'une autobiographie centrée autour de quelques thématiques : classiques dans tout écrit sur soi-même (mémoires ou souvenirs personnels et familiaux) ; plus ciblées, autour d'une précoce vocation de coopérant, puis d'une fort active carrière universitaire consacrée, entre autres, à l'économie du développement.

On passera donc rapidement sur les confidences à caractère personnel et familial, les rencontres et lieux de rencontres, qui occupent plus de la moitié de l'ouvrage. Il s'agit d'un véritable bilan, détaillé et souvent intimiste. Ce qui ne peut donner lieu à analyse critique, l'autobiographie relevant plus de l'introspection, parfois même de la confession. Il est toujours intéressant, voire plus, d'entendre un homme s'exposer sans concession. On relèvera seulement que la relation de certains aspects de ses trajectoires suppose une bonne connaissance des milieux universitaires, de la recherche, des administrations et des organismes de financement du développement, tant sont nombreux hommes et structures invoqués, peu familiers du grand public, fût-il raisonnablement cultivé.

On s'attachera plutôt aux chapitres relatant l'expérience – ou plutôt les expériences – du coopérant, du « développeur ».

Il se trouve que le rédacteur du présent compte-rendu a parcouru, à quelques années près, les mêmes contrées, a « coopéré » auprès des mêmes gouvernements, a connu les premières étapes de la décolonisation en Afrique, puis quelques décennies plus tard, les désillusions ou les désenchantements que permet le recul.

Sur bien des points, les uns de simple détail, les autres plus fondamentaux, la confrontation des expériences et des souvenirs est alors riche d'approbations, de questions, de divergences parfois.

Les points de détail : j'ai été surpris du qualificatif accolé à la vision de Yaoundé, en 1964, « quasiment un village ». En 1961, venant de parcourir la « brousse » du Nord-Cameroun pendant quelques mois, j'avais eu plutôt l'impression





Académie des sciences d'outre-mer

de découvrir une petite ville déjà bien équipée en grandes avenues et en bâtiments publics modernes. De même, pour moi, Rey Bouba n'était pas le nom d'un « sultan » ou « lamido » mais celui de la petite capitale médiévale d'un « sultanat » ou « lamidat » du même nom, plus grand que la Belgique. À l'époque, le lamido ou sultan ou « Bouba » en langue peule était Bouba Ahmadou, avec lequel j'eus à m'entretenir à deux reprises dans des conditions protocolaires d'un grand archaïsme. Mais ces points de détail ne présentent guère d'intérêt, si ce n'est que d'illustrer la variabilité des souvenirs des uns et des autres.

Plus sérieusement, la mémoire des coopérants est l'une de celles qui se sont le moins exprimé. On compte fort peu de véritables biographies ou autobiographies, assez peu de séminaires ou de colloques à leur sujet, encore moins d'étude exhaustive. Si l'on retient une définition stricte, c'est-à-dire des agents mis à la disposition de gouvernements et d'établissements étrangers, issus de la décolonisation, ou d'ONG œuvrant dans les pays correspondants, la France a envoyé au loin, en moins d'un demi-siècle, plus de 100 000 coopérants. Au milieu des années 1980, les effectifs présents sur le terrain ont atteint leur maximum, environ 23 000 (estimation, il n'a jamais été possible d'établir un chiffre rigoureux). D'autres pays du Nord « développé » ou de grandes institutions multilatérales ont également fourni des coopérants, ce fut en bien moindres effectifs. Comme plus de 90 % des coopérants français se trouvaient dans des pays anciennement colonies ou protectorats français, on constate sans peine que la France à l'époque coloniale employait dans l'administration, les services de santé, l'éducation... bien moins de fonctionnaires expatriés.

On lira donc avec le plus grand intérêt les motivations de Ph. Hugon, telles qu'il les décrit, pour d'abord effectuer un service national « en coopération ». C'est l'une des originalités de la coopération française que d'avoir ouvert aux « conscrits » dotés de diplômes universitaires la possibilité de troquer la caserne contre le service en coopération outre-mer. Combien de jeunes « appelés », comme l'on disait à l'époque du service militaire, ont ainsi eu l'occasion de découvrir d'autres sociétés, d'autres hommes, d'autres économies que ceux dans lesquels ils avaient passé leur enfance et leur adolescence. La crainte des ennuis de la caserne n'explique pas tout des motivations de ces jeunes gens, dont beaucoup estimaient remplir plus utilement leurs devoirs civiques en se mettant au service des pays devenus récemment indépendants.

Ph. Hugon décrit fort bien les courants de pensée qui nourrissaient celles de ces jeunes diplômés : l'influence du Père Lebreton, de François Perroux..., la certitude, en tout cas l'espoir de tourner une page, celle de l'époque coloniale, sans pour autant abandonner l'appui à donner aux pays du « tiers-monde » pour leur faciliter le passage vers un développement qui les sorte de leurs misères.

Il analyse tout aussi bien les pièges tendus : une croyance technocratique aussi bien des gouvernants africains que des « bailleurs de fonds », notamment français, dans les vertus prêtées aux équipements lourds, routes (« la route engendrera le trafic », adage erroné que j'ai souvent entendu à l'époque), ports, usines, barrages et grands aménagements, universités et hôpitaux flamboyants, préalables indispensables, sensés engendrer spontanément et rapidement le cercle vertueux du développement. Sans vraiment tenir compte du « temps long » nécessaire à toute société pour faire évoluer ses schémas de pensée, ses valeurs sociétales, sa perception des mécanismes démographiques en cours. Peut-être eût-il fallu nuancer le jugement sévère par la



Académie des sciences d'outre-mer

considération suivante : la « planification à la française » élaborée trop tard avant-guerre, mûrie à la fois par Vichy et la France libre, avait été un modèle plutôt performant pour la reconstruction et la modernisation du pays après-guerre et au tout début des « trente glorieuses ». C'était une erreur de croire à ses vertus dans un contexte tout différent mais une erreur de bonne foi. Il s'en est commis bien d'autres par la suite dans les modèles de développement élaborés dans d'autres instances multilatérales...Mais cela nous éloigne du propos de Ph. Hugon, tout en montrant combien son ouvrage appelle à la discussion.

Pièges tendus encore, la difficulté à vraiment connaître les pays et leurs habitants. Même « coopérant » de bonne volonté, on ne pénètre pas facilement une société, les ethnologues et ethnographes sont là pour en témoigner. À plus forte raison lorsque l'on est happé par le milieu européen, les clubs de sport, l'attribution de logements hors des quartiers africains...

Dans l'ensemble, le diagnostic porté sur la coopération telle qu'elle se fit emporte globalement l'approbation, il mériterait sur plusieurs points des approfondissements et des nuances. Cela pourrait justifier un débat, au moins sur cette partie de l'ouvrage. Car, comme je l'ai dit en commençant, la partie consacrée aux divers aspects de l'autobiographie obéit à la loi du genre, si le lecteur est sensible à ce que l'auteur a à dire sur lui-même, il n'a pas besoin de critique littéraire ou autre pour « y aller voir ».

Jean Nemo